

Offre d'emploi

CDI

L'Association Départementale des PEP 28 assure la gestion de deux Centres Sociaux pour la ville de Lucé : le Centre Social Clos Margis et le Centre Social Robert Doisneau. Ces deux équipements mettent en œuvre leur projet social respectif et collaborent en développant des projets communs au service des habitants. Ils agissent en cohérence avec les valeurs de l'association.

Un centre social est tout à la fois :

- Un lieu ouvert à tous pour se rencontrer, partager et faire ensemble : accueil des parents et de leurs enfants, des jeunes à partir de 11 ans, des adultes
- Un lieu ressource propice à l'expérimentation et l'exploration des champs des possibles : création d'associations, événements, sorties, ateliers créatifs, projets d'émancipation...
- Un lieu de la citoyenneté: collectif d'habitants, organisation de débats sur des sujets de société, implication dans la vie locale...

L'Association des PEP28 Recrute Pour Le Centre Social Robert Doisneau de Lucé (28) 1 Animateur jeunes (H/F) (11- 17 ans)

POSTE A POURVOIR CDI

Contact:

Adresser lettre de motivation et C.V par mail à la direction : directioncs@pep28.asso.fr

Missions:

Sous la responsabilité du directeur des centres sociaux et des responsables de structures, le professionnel :

- Développe des actions collectives à destination du public adolescent en lien avec le projet éducatif
- Identifie les besoins du public du territoire
- Participe aux temps de rencontre avec les partenaires
- Développe des relations avec le collège de secteur
- Cherche à communiquer sur les actions pour capter le public qui ne fréquente pas la structure
- Participe à la construction du programme des vacances pour les jeunes et tout public
- Accueille et écoute le public qui se présente dans la structure
- Met en place des animations de rue en appui avec l'équipe

Profil:

- Diplôme de l'animation obligatoire (BAFA) et idéalement diplôme professionnel de l'animation (BPJEPS, CPJEPS, DUT Carrières Sociales...)
- Expérience auprès du public adolescent souhaitée
- Permis B exigé

Conditions:

- Temps de travail annualisé sur une base 35h 33h semaine hors vacances scolaires
- Souplesse requise pour s'adapter au rythme du public possibilité de travailler en soirée et le samedi
- Rémunération au coefficient 305 selon diplôme + reconstitution de carrière ; Convention ECLAT (Ex 89)
- Salaire Brut entre 1 986,00 € et 2 118,00€ selon diplôme hors reconstitution de carrière.





